



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E82419

VALABLE JUSQU'AU 16/11/2027

ÉDITÉ LE

25/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/07/1992

Forme juridique : SAS

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAMBERY 388124836

Siret : 388 124 836 00015

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 81 02215

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-150732

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-150732

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : CHARPENTE MONARD

65 RUE ZA LA CHAUDANNE
ZA DE LA CHAUDANNE
73410 ENTRELACS

Téléphone : 04 79 54 13 57

Fax :

Portable : 07 84 15 51 85

Site Internet : <http://www.charpente-monard.fr>

E-mail : charpente-monard@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
MONARD DAVID PRÉSIDENT / MONARD VINCENT PRÉSIDENT

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	26/09/2024
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	26/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.